Les preuves du monothéisme (V190-194)

﴿ **En vérité, dans la création des cieux et de la Terre** ﴾, l'élévation et l'immensité des cieux, surplombant la Terre dense et sublime, avec tout ce qu'ils contiennent comme signes évidents : les astres, les mers, les montagnes, la végétation, les fruits, et tout ce dont les hommes profitent, aux couleurs, aux formes, aux odeurs et aux goûts différentes.

﴿ **Et dans l'alternance de la nuit et du jour** ﴾, qui se succèdent, tantôt l'un s'allonge au détriment de l'autre, tantôt il diminue à son avantage, au fil des saisons, d'après la sagesse du Très-Haut.

﴿ **Il y a certes des signes pour les doués d'intelligence** ﴾, pour les esprits qui raisonnent, qui voient les signes et les comprennent, contrairement à ceux dont les cœurs sont scellés, qui sont sourds et muets, au sujet desquels Allah a dit :

﴿ وَكَأَيِّن مِّنْ ءَايَةٍ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ يَمُرُّونَ عَلَيْهَا وَهُمْ عَنْهَا مُعْرِضُونَ ﴿١٠٥﴾ وَمَا يُؤْمِنُ أَكْثَرُهُم بِٱللَّهِ إِلَّا وَهُم مُّشْرِكُونَ ﴿١٠٦﴾ ﴾

﴿ **Et dans les cieux et sur la Terre, que de signes auprès desquels les gens passent, en s'en détournant ! Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah qu'en Lui donnant des associés.** ﴾ [1561]

Allah décrit ensuite les doués d'intelligence : ﴿ **qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah.** ﴾

'Imrân Ibn Ḥusayn ﷺ rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « **Prie debout, si tu ne le peux, prie assis, si tu ne le peux, alors prie sur le côté.** »[1562]

Ainsi, les doués d'intelligence évoquent Allah à tout moment, en leurs cœurs ou par la langue, ﴿ **et méditent sur la création des cieux et de la Terre** ﴾, ils méditent sur la création et les signes d'Allah, prouvant l'omnipotence et l'omniscience de Celui-ci.

Dans un autre verset, Allah blâme ceux qui ne méditent pas sur Ses signes ni sur Sa création :

﴿ وَكَأَيِّن مِّنْ ءَايَةٍ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ يَمُرُّونَ عَلَيْهَا وَهُمْ عَنْهَا مُعْرِضُونَ ﴿١٠٥﴾ وَمَا يُؤْمِنُ أَكْثَرُهُم بِٱللَّهِ إِلَّا وَهُم مُّشْرِكُونَ ﴿١٠٦﴾ ﴾

[1561] S12 V105-106.
[1562] *Fath Al-Bârî* (2/684).

﴿ Et dans les cieux et sur la Terre, que de signes auprès desquels les gens passent, en s'en détournant ! Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah qu'en Lui donnant des associés. ﴾ [1563]

Il fait l'éloge de Ses serviteurs croyants qui L'évoquent et L'invoquent en disant : **﴿ Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé cela en vain ! ﴾** Tu n'as pas créé ce monde par jeu, mais bien pour un objectif, afin de récompenser ceux qui font le bien et de punir ceux qui font le mal. Puis, ils glorifient Allah en disant : « **﴿ Gloire à Toi ! ﴾**, Tu es bien trop pur pour envisager une création vaine ! **﴿ Garde-nous du châtiment du Feu ﴾**, préserve-nous, par Ta puissance, du châtiment de l'Enfer, aide-nous à accomplir des œuvres qui Te satisferont, par lesquelles Tu nous guideras vers le Paradis et par lesquelles Tu nous préserveras du châtiment. »

﴿ Seigneur ! Celui que Tu fais entrer dans le Feu, Tu le couvres d'opprobre ﴾, Tu lui feras subir la plus grande humiliation et le couvrira de honte au Jour de la Résurrection.

﴿ Et pour les injustes, il n'y a pas de secoureurs ! ﴾ Nul ne pourra les protéger contre Toi et ils ne T'échapperont pas !

﴿ Seigneur ! Nous avons entendu l'appel de celui qui a appelé ainsi à la foi ﴾, le Messager d'Allah ﷺ, **﴿ « croyez en votre Seigneur » et dès lors, nous avons cru ﴾**, nous avons répondu à son appel et lui avons obéi.

﴿ Seigneur, pardonne-nous nos péchés ﴾, en récompense de notre foi et de notre obéissance à Ton Prophète, cache-les aux yeux des autres ! **﴿ Efface nos méfaits ﴾** commis à Ton encontre. Cette dernière parole concerne particulièrement le lien entre le serviteur et son Seigneur.

﴿ Et place-nous, à notre mort, avec les gens de bien ﴾, accorde-nous la compagnie des vertueux.

﴿ Seigneur ! Accorde-nous ce que Tu nous as promis par l'intermédiaire de Tes Messagers. ﴾ Deux explications ont été données au sujet de ce verset : soit il signifie : « Accorde-nous cela pour avoir cru en Tes Messagers » ou « Accorde-nous ce que Tu nous as promis par la bouche de Tes Messagers ». La seconde hypothèse est la plus probable.

﴿ Et ne nous couvre pas d'ignominie au Jour de la Résurrection ﴾, ne nous humilie pas devant toutes les créatures, **﴿ Toi qui ne manques pas à Ta promesse ﴾**, notamment celle de la Résurrection et de la comparution devant Toi.

Il est rapporté que le Messager d'Allah ﷺ avait l'habitude de réciter les dix derniers versets de la sourate Âl 'Imrân lorsqu'il veillait en prière.

[1563] S12 V105-106.

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte à ce sujet : « Je dormis une fois chez ma tante maternelle Maymûna. Le Prophète ﷺ discuta un peu avec son épouse (Maymûna) puis alla se coucher. Au dernier tiers de la nuit, il se réveilla, observa le ciel et récita : ﴿ **En vérité, dans la création des cieux et de la Terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence.** ﴾ Puis, il se leva, fit ses ablutions, se brossa les dents avec le siwâk et pria onze unités de prière. Bilâl effectua alors l'appel à la prière. Le Prophète ﷺ pria deux unités de prière avant de partir à la mosquée présider la prière de l'aube. »[1564]

Ibn Mardawayh rapporte, d'après 'Aṭâ', que 'Â'isha raconta qu'un jour, le Prophète ﷺ effectua la prière nocturne et pleura au point d'avoir la barbe mouillée. Puis, il s'allongea sur le flanc. Bilâl vint lui annoncer la prière de l'aube et lui demanda : « Ô Messager d'Allah ! Qu'as-tu à pleurer alors qu'Allah t'a pardonné tes péchés passés et futurs ? » Il répondit : « **Malheur à toi, Bilâl ! Pourquoi me retiendrais-je de pleurer alors que cette nuit m'a été révélé le verset suivant : ﴿ En vérité, dans la création des cieux et de la Terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence. ﴾ ?** » Puis, il ajouta : « **Malheur à celui qui le lit sans le méditer ! »**[1565]

﴿ فَٱسْتَجَابَ لَهُمْ رَبُّهُمْ أَنِّي لَآ أُضِيعُ عَمَلَ عَٰمِلٍ مِّنكُم مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ ۖ بَعْضُكُم مِّنۢ بَعْضٍ ۖ فَٱلَّذِينَ هَاجَرُوا۟ وَأُخْرِجُوا۟ مِن دِيَٰرِهِمْ وَأُوذُوا۟ فِي سَبِيلِي وَقَٰتَلُوا۟ وَقُتِلُوا۟ لَأُكَفِّرَنَّ عَنْهُمْ سَيِّـَٔاتِهِمْ وَلَأُدْخِلَنَّهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ ثَوَابًا مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ عِندَهُۥ حُسْنُ ٱلثَّوَابِ ﴿١٩٥﴾ ﴾

﴿ (195). Leur Seigneur les a alors exaucés [disant] : « **En vérité, Je ne ferai jamais perdre le bien que quiconque parmi vous a fait, homme ou femme, car vous êtes issus les uns des autres. Ceux donc qui ont émigré, qui ont été expulsés de leurs demeures, qui ont été persécutés dans Mon chemin, qui ont combattu, qui ont été tués, Je tiendrai certes pour expiées leurs mauvaises actions, et les ferai entrer dans les jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, comme récompense de la part d'Allah. » Quant à Allah, c'est auprès de Lui que se trouve la plus belle récompense.** ﴾

[1564] *Fatḥ Al-Bârî* (8/83), Muslim (1/530)

[1565] *Mawârid Azh-Zham'ân* (139).

Allah exauce les doués d'intelligence (V195)

﴿ **Leur Seigneur les a alors exaucés.** ﴾ Allah n'a pas été inattentif à la prière de ceux qui L'adorent et qui méditent sur Ses signes.

Allah dit aussi :

﴿ وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِي عَنِّي فَإِنِّي قَرِيبٌ أُجِيبُ دَعْوَةَ الدَّاعِ إِذَا دَعَانِ فَلْيَسْتَجِيبُوا لِي وَلْيُؤْمِنُوا بِي لَعَلَّهُمْ يَرْشُدُونَ ﴿١٨٦﴾ ﴾

﴿ **Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi, alors Je suis tout proche, Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés.** ﴾[1566]

Il est rapporté qu'Umm Salama dit au Messager d'Allah ﷺ : « Ô Messager d'Allah ! Nous n'avons entendu aucun verset parlant de l'émigration des femmes ! » C'est alors que fut révélé le verset suivant : ﴿ **Leur Seigneur les a alors exaucés [disant] : « En vérité, Je ne ferai jamais perdre le bien que quiconque parmi vous a fait, homme ou femme, car vous êtes issus les uns des autres. (...) »** ﴾ D'après les Partisans, Umm Salama fut la première femme à émigrer chez eux.[1567]

﴿ **Leur Seigneur les a alors exaucés [disant] : « En vérité, Je ne ferai jamais perdre le bien que quiconque parmi vous a fait, homme ou femme, car vous êtes issus les uns des autres. »** ﴾ C'est ainsi qu'Il exauça leur invocation, en leur témoignant qu'aucune de leur œuvre ne Lui échappe et n'est perdue et que chacun, homme ou femme, aura sa pleine rétribution.

﴿ **Car vous êtes issus les uns des autres** ﴾, aucune différence en termes de récompense entre hommes et femmes.

﴿ **Ceux donc qui ont émigré** ﴾, qui ont quitté de leur plein gré la terre d'association, laissant derrière eux leurs biens, leurs familles et leurs amis, ﴿ **qui ont été expulsés de leurs demeures, qui ont été persécutés dans Mon chemin** ﴾, qui ont été contraints de quitter leur terre à cause des persécutions des polythéistes à leur encontre, qui ne les châtiaient pour rien d'autre que leur foi en Allah. Allah dit à ce propos :

﴿ يُخْرِجُونَ الرَّسُولَ وَإِيَّاكُمْ أَن تُؤْمِنُوا بِاللَّهِ رَبِّكُمْ ﴾

[1566] S2 V186.

[1567] Sa'îd Ibn Mansûr (3/1136), Al-Hâkim (2/300) qui affirme qu'il répond aux conditions d'Al-Bukhârî bien que celui-ci ne le rapporte guère.

﴿ (...) **Ils expulsent le Messager et vous-mêmes parce que vous croyez en Allah, votre Seigneur (...).** ﴾ [1568]

Et :

﴿ وَمَا نَقَمُوا۟ مِنْهُمْ إِلَّآ أَن يُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَمِيدِ ﴿٨﴾ ﴾

﴿ **...à qui ils ne reprochaient que d'avoir cru en Allah, le Puissant, le Digne de louange...** ﴾ [1569]

﴿ **Qui ont combattu, qui ont été tués** ﴾ et ceci est le plus haut degré : combattre pour la cause d'Allah jusqu'à s'écrouler de sa monture et tomber en martyr.

Il est rapporté qu'un homme dit : « Ô Messager d'Allah ! Si je combats pour la cause d'Allah, avec patience et endurance, dans l'espoir de la récompense, en affrontant l'ennemi et sans fuir, puis je meurs, Allah m'effacera-t-Il mes péchés ? » Le Prophète ﷺ acquiesça, avant de demander : **« Qu'as-tu dit ? »** L'homme répéta sa question et le Prophète ﷺ ajouta : **« Exception faite des dettes, Jibrîl vient de m'en informer. »** [1570]

﴿ **Je tiendrai certes pour expiées leurs mauvaises actions et les ferai entrer dans les jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, comme récompense de la part d'Allah.** ﴾ Leurs péchés seront pardonnés et ils entreront dans des jardins au cœur desquels coulent des ruisseaux de lait, de miel, de vin et d'eau pure, et dans lesquels se trouve ce qu'aucun œil n'a jamais vu, ce qu'aucune oreille n'a jamais entendu et ce que personne ne peut imaginer.

﴿ **Récompense de la part d'Allah.** ﴾ Allah établit ici un lien entre Lui et cette récompense, ce qui la magnifie, car elle ne saurait qu'être à la hauteur de l'immensité de Celui qui l'accorde.

﴿ **Quant à Allah, c'est auprès de Lui que se trouve la plus belle récompense** ﴾, réservée aux bienfaiteurs.

﴿ لَا يَغُرَّنَّكَ تَقَلُّبُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فِى ٱلْبِلَٰدِ ﴿١٩٦﴾ مَتَٰعٌ قَلِيلٌ ثُمَّ مَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۚ وَبِئْسَ ٱلْمِهَادُ ﴿١٩٧﴾ لَٰكِنِ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ رَبَّهُمْ لَهُمْ جَنَّٰتٌ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا نُزُلًا مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ ۗ وَمَا عِندَ ٱللَّهِ خَيْرٌ لِّلْأَبْرَارِ ﴿١٩٨﴾ ﴾

[1568] S60 V1.
[1569] S85 V8.
[1570] Muslim (3/1501).

﴿ (196). Que ne t'abuse point l'agitation des mécréants dans le pays. (197). Piètre jouissance ! Puis leur refuge sera l'Enfer. Et quel détestable séjour ! (198). Mais quant à ceux qui craignent leur Seigneur, ils auront des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, un lieu d'accueil de la part d'Allah. Et ce qu'il y a auprès d'Allah est meilleur, pour les pieux. ﴾

Que ceux qui vivent pour ce bas-monde ne vous trompent guère ! (V196-198)

Le Très-Haut exhorte Son Messager à ne pas faire état du bien-être dont jouissent les mécréants dans ce bas-monde puisqu'il s'agit là de biens éphémères, qui disparaîtront avec la mort. Ils comparaîtront alors devant leur Seigneur, n'ayant à Lui présenter que des péchés, ﴿ **puis leur refuge sera l'Enfer. Et quel détestable séjour !** ﴾

Ainsi, Allah les laisse jouir de cette demeure éphémère qu'est le bas-monde, afin qu'ils s'enlisent davantage dans le péché, et leur châtiment en sera à la mesure.

Ces versets sont semblables aux suivants :

﴿ مَا يُجَٰدِلُ فِيٓ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ إِلَّا ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَلَا يَغْرُرْكَ تَقَلُّبُهُمْ فِى ٱلْبِلَٰدِ ﴿٤﴾ ﴾

﴿ **Seuls ceux qui ont mécru discutent les versets d'Allah. Que leurs activités dans le pays ne te trompent pas.** ﴾ [1571]

Après avoir mentionné le sort des mécréants, Allah indique celui des croyants : ﴿ **Mais quant à ceux qui craignent leur Seigneur, ils auront des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, un lieu d'accueil de la part d'Allah. Et ce qu'il y a auprès d'Allah est meilleur, pour les pieux.** ﴾

Abû Ad-Dardâ'[1572] disait à ce propos : « Pour tout croyant, la mort est préférable, et pour tout mécréant, elle ne lui est pas préférable. Récitez plutôt, si vous ne me croyez guère : ﴿ **Et ce qu'il y a auprès d'Allah est meilleur, pour les pieux.** ﴾ Et aussi :

﴿ وَلَا يَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَنَّمَا نُمْلِى لَهُمْ خَيْرٌ لِّأَنفُسِهِمْ ۚ إِنَّمَا نُمْلِى لَهُمْ لِيَزْدَادُوٓا۟ إِثْمًا ۚ وَلَهُمْ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿١٧٨﴾ ﴾

[1571] S40 V4. Voir aussi, à propos de la jouissance éphémère des mécréants et du délai qui leur est accordé : S10 V69-70, S31 V24, S86 V17 et S28 V61.

[1572] At-Tabarî (7/496).

« Que les mécréants ne s'imaginent pas que le sursis que Nous leur accordons soit à leur avantage. Si Nous leur accordons un délai, c'est seulement pour qu'ils accumulent les péchés. Et ils subiront un châtiment avilissant. » [1573]

﴿ وَإِنَّ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَمَن يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْكُمْ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِمْ خَٰشِعِينَ لِلَّهِ لَا يَشْتَرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿١٩٩﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱصْبِرُوا۟ وَصَابِرُوا۟ وَرَابِطُوا۟ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٢٠٠﴾ ﴾

« (199). Il y a certes, parmi les gens du Livre, ceux qui croient en Allah et en ce qu'on a fait descendre vers vous et en ce qu'on a fait descendre vers eux. Ils sont humbles envers Allah, et ne vendent point les versets d'Allah à vil prix. Voilà ceux dont la récompense est auprès de leur Seigneur. En vérité, Allah est prompt à faire les comptes. (200). Ô croyants ! Soyez endurants. Incitez-vous à l'endurance. Luttez constamment [contre l'ennemi] et craignez Allah, afin que vous réussissiez ! »

La récompense de certains gens du Livre (V199)

Allah nous informe que certains parmi les gens du Livre croient sincèrement en Lui, en ce qui a été révélé à Muḥammad ﷺ et aux Prophètes l'ayant précédé. Ils se sont soumis à Allah et humiliés devant Lui, **« ils sont humbles envers Allah, et ne vendent point les versets d'Allah à vil prix »**, ils ne cachent pas dans leurs Ecritures les versets annonçant l'avènement de Muḥammad ainsi que sa description et celle de sa communauté ; ceux-là sont les meilleurs des gens du Livre, qu'ils soient juifs ou chrétiens.

Allah dit aussi :

﴿ ٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلِهِۦ هُم بِهِۦ يُؤْمِنُونَ ﴿٥٢﴾ وَإِذَا يُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا بِهِۦٓ إِنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّنَآ إِنَّا كُنَّا مِن قَبْلِهِۦ مُسْلِمِينَ ﴿٥٣﴾ ﴾

« Ceux à qui, avant lui (le Coran), Nous avons apporté le Livre, y croient. Et quand on le leur récite, ils disent : « Nous y croyons. Ceci est bien la vérité émanant de notre Seigneur. Déjà avant son arrivée, nous étions soumis. » [1574]

[1573] S3 V178.

[1574] S28 V52-53. Voir aussi, à propos des gens du Livre qui croient véritablement en Allah, S2 V121, S7 V159, S3 V113 et S17 V107-109.

Cependant, ils étaient peu nombreux parmi les juifs à avoir cru en Muḥammad ﷺ, ils furent en effet moins de dix érudits de la loi juive, parmi lesquels 'Abdu-l-Lâh Ibn Salâm.

Les chrétiens furent plus nombreux à se soumettre :

﴿ لَتَجِدَنَّ أَشَدَّ النَّاسِ عَدَاوَةً لِّلَّذِينَ آمَنُوا الْيَهُودَ وَالَّذِينَ أَشْرَكُوا ۖ وَلَتَجِدَنَّ أَقْرَبَهُم مَّوَدَّةً لِّلَّذِينَ آمَنُوا الَّذِينَ قَالُوا إِنَّا نَصَارَىٰ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّ مِنْهُمْ قِسِّيسِينَ وَرُهْبَانًا وَأَنَّهُمْ لَا يَسْتَكْبِرُونَ ﴿٨٢﴾ وَإِذَا سَمِعُوا مَا أُنزِلَ إِلَى الرَّسُولِ تَرَىٰ أَعْيُنَهُمْ تَفِيضُ مِنَ الدَّمْعِ مِمَّا عَرَفُوا مِنَ الْحَقِّ ۖ يَقُولُونَ رَبَّنَا آمَنَّا فَاكْتُبْنَا مَعَ الشَّاهِدِينَ ﴿٨٣﴾ وَمَا لَنَا لَا نُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَمَا جَاءَنَا مِنَ الْحَقِّ وَنَطْمَعُ أَن يُدْخِلَنَا رَبُّنَا مَعَ الْقَوْمِ الصَّالِحِينَ ﴿٨٤﴾ فَأَثَابَهُمُ اللَّهُ بِمَا قَالُوا جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا ۚ وَذَٰلِكَ جَزَاءُ الْمُحْسِنِينَ ﴿٨٥﴾ ﴾

« **Tu trouveras certainement que les juifs et les associateurs sont les ennemis les plus acharnés des croyants. Et tu trouveras certes que les plus disposés à aimer les croyants sont ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens. » C'est qu'il y a parmi eux des prêtres et des moines, et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil. Et quand ils entendent ce qui a été révélé au Messager, tu vois leurs yeux déborder de larmes, parce qu'ils ont reconnu la vérité. Ils disent : « Ô notre Seigneur ! Nous croyons ; inscris-nous donc parmi les témoins ! Pourquoi ne croirions-nous pas en Allah et à ce qui nous est parvenu de la vérité ? Pourquoi ne convoiterions-nous pas que notre Seigneur nous fasse entrer en la compagnie des gens vertueux ? » Allah donc les récompense pour ce qu'ils disent par des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Telle est la récompense des bienfaiteurs.** »[1575]

Allah dit à leur sujet : « **Voilà ceux dont la récompense est auprès de leur Seigneur. En vérité, Allah est prompt à faire les comptes.** »

Lorsque Ja'far Ibn Abî Ṭâlib رضي الله عنه récita la sourate Maryam au Négus d'Abyssinie, celui-ci ainsi que les siens se mirent à pleurer, à tel point que leurs barbes étaient mouillées.[1576]

A sa mort, le Prophète ﷺ en informa ses compagnons et dit : « **Un de vos frères est mort en Abyssinie, priez-donc sur lui !** » Il sortit donc avec ses compagnons, forma des rangs et dirigea la prière funèbre.[1577]

[1575] S5 V82-85.

[1576] Ibn Hishâm (1/357).

Mujâhid affirme que le verset ﴿ **il y a certes, parmi les gens du Livre, ceux qui croient en Allah** ﴾ désigne les gens du Livre ayant embrassé l'islam.[1578]

Quant à Al-Ḥasan, il explique qu'il concerne les juifs ou les chrétiens qui, à l'avènement de Muḥammad ﷺ, crurent en lui, ils obtiendront alors double récompense : l'une pour leur foi en leur Prophète, l'autre pour leur foi en Muḥammad ﷺ.

Abû Mûsâ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Trois catégories de personnes obtiendront une double récompense (...).** » Et il mentionna : « **Une personne des gens du Livre qui crut en son Prophète puis en moi.** »[1579]

﴿ **Et ne vendent point les versets d'Allah à vil prix** ﴾, ils ne dissimulent pas la science qu'ils ont acquise, à l'instar de certains gens du Livre.

﴿ **Voilà ceux dont la récompense est auprès de leur Seigneur. En vérité, Allah est prompt à faire les comptes.** ﴾ Selon Mujâhid, Il est rapide pour dénombrer les œuvres de Ses serviteurs.[1580]

L'exhortation à la patience, à l'endurance et à la ferme résolution (V200)

﴿ **Ô croyants ! Soyez endurants. Incitez-vous à l'endurance. Luttez constamment [contre l'ennemi] et craignez Allah, afin que vous réussissiez !** ﴾ Selon Al-Ḥasan Al-Baṣrî, les croyants doivent s'attacher constamment et fermement à la religion agréée par Allah pour eux, en toute situation, d'aisance comme de difficulté. Ils doivent être endurants face à l'ennemi et à ceux qui dissimulent la vérité.[1581]

﴿ **Luttez constamment.** ﴾ Allah exhorte ici les croyants à la fermeté (رِبَاط) qui est l'attachement aux lieux de culte. Selon Ibn 'Abbâs, Sahl Ibn Ḥunayf et Muḥammad Ibn Ka'b Al-Qurazhî, la fermeté désigne le fait d'attendre la prière suivante à la mosquée.

D'après Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Vous indiquerai-je par quoi Allah effacera vos péchés et vous élèvera en degrés ? Faire les ablutions avec perfection malgré la difficulté, multiplier ses pas en direction des mosquées et y attendre la prière qui suit : voilà ce qu'est, pour vous, la fermeté (رِبَاط) !** »[1582]

[1577] *Fatḥ Al-Bârî* (7/230), Muslim (2/657).
[1578] At-Ṭabarî (7/499).
[1579] *Fatḥ Al-Bârî* (6/169), Muslim (1/134).
[1580] Ibn Abî Ḥâtim.
[1581] At-Ṭabarî (7/502).
[1582] Muslim (1/219), An-Nasâ'î (1/89).

Une autre explication du terme « fermeté » a été donnée, selon laquelle cela consiste à tenir un poste de surveillance aux frontières afin de préserver les terres musulmanes, ou encore à être ferme face à l'ennemi.

Sahl Ibn Sa'd As-Sâ'idî ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« La fermeté d'une journée dans le sentier d'Allah est meilleure que ce bas-monde et son contenu. »**[1583]

Salmân Al-Fârisî ﷺ rapporte aussi ces propos du Prophète ﷺ : **« Faire preuve de "ribât" durant une journée et une nuit est préférable au fait de jeûner la journée et de veiller la nuit durant un mois. Si la personne meurt durant cela, elle reçoit sa récompense, demeure parmi les vivants auprès d'Allah et est à l'abri du tentateur (l'Ange de la tombe). »** [1584]

Fudâla Ibn 'Ubayd ﷺ rapporte avoir entendu le Prophète ﷺ dire : **« Toute personne qui meurt voit ses bonnes actions s'interrompre à l'exception de celui qui meurt en "ribât" dans la voie d'Allah ; ses œuvres ne font qu'augmenter jusqu'au Jour de la Résurrection et il sera à l'abri de l'épreuve de la tombe. »**[1585]

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte aussi cette parole du Prophète ﷺ : **« Deux yeux ne seront jamais touchés par le Feu : l'œil de celui qui a pleuré par crainte d'Allah et l'œil de celui qui a passé toute une nuit à monter la garde dans le sentier d'Allah. »**[1586]

On rapporte par ailleurs que lorsqu'Abû 'Ubayda envoya une missive à 'Umar Ibn Al-Khattâb ﷺ pour l'informer du danger que représentait l'armée byzantine, il répondit : « Peu importe l'épreuve du croyant, Allah lui accorde toujours la délivrance, et une difficulté ne peut venir à bout de deux facilités, et Allah dit dans Son Livre : ﴿ **Ô croyants ! Soyez endurants. Incitez-vous à l'endurance. Luttez constamment [contre l'ennemi] et craignez Allah, afin que vous réussissiez !** ﴾ » [1587]

Abû Hurayra ﷺ rapporte également qu'un homme demanda : « Ô Messager d'Allah ! Indique-moi une bonne œuvre par laquelle j'obtiendrai la récompense de ceux qui combattent dans la voie d'Allah ! » Il répondit : **« Saurais-tu prier sans te lasser et jeûner sans rompre le jeûne ? »** Il

---

[1583] Al-Bukhârî (2892).
[1584] Muslim (1913).
[1585] Ahmad (6/20), Abû Dâwud (3/20), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (5/249).
[1586] At-Tirmidhî (1639).
[1587] At-Tabarî (7/503).

répondit : « Ô Messager d'Allah ! Je suis trop faible ! » Il dit alors : **« Par Celui qui détient mon âme dans Sa main ! Même si tu le faisais, tu n'atteindrais pas le niveau de ceux qui combattent dans la voie d'Allah. Sais-tu que chaque fois que le cheval du cavalier galope autour de ses cordes, une bonne action lui est alors écrite ? »**[1588]

﴿ **Craignez Allah** ﴾, en toute circonstance et pour toute chose. Lorsqu'il envoya Mu'âdh au Yémen, le Messager d'Allah ﷺ lui fit ces recommandations : **« Crains Allah où que tu sois et fais suivre une mauvaise œuvre par une bonne action qui l'effacera, et adopte avec les gens un bon comportement ! »**[1589]

﴿ **Afin que vous réussissiez** ﴾, aussi bien ici-bas que dans l'au-delà. D'après Ibn Jarîr, Muhammad Ibn Ka'b Al-Qurazhî expliquait ce verset en disant : « Craignez Allah dans vos relations avec Lui, afin d'obtenir le salut lors de Sa rencontre. »[1590]

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Âl 'Imrân, louange à Allah !

[1588] Ahmad (5/236).
[1589] *Tuhfat Al-Ahwadhî* (6/123).
[1590] At-Tabarî (7/510).